

OBJECTIF DE LA FORMATION / METIER

Cette formation préparée par apprentissage et en présentiel tend à vous préparer au métier suivant.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables » (ICCER) intervient sur les installations sanitaires, thermiques, de ventilation et de climatisations pour en assurer le montage, les raccordements fluidiques et électriques, la mise en service, le contrôle du fonctionnement et certains travaux d'amélioration et de dépannage.

PREREQUIS

- Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus (Si sortie de 3ème : à partir de 15 ans).
Pour les PSH, sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.

- Sur dossier scolaire pour les élèves issus d'une classe de troisième.

Les élèves issus d'une 2nde générale et technologique en réorientation peuvent également être admis en 1ère.

- Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans le domaine de l'énergie,

COMPETENCES

Le (la) Titulaire du Baccalauréat professionnel ICCER « Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables » assure les activités professionnelles suivantes :

- Préparation des opérations à réaliser,
- Réalisation d'une installation,
- Mise en service d'une installation,
- Intervention d'amélioration et de dépannage,
- Communication écrite et orale

Il (elle) prépare, réalise, contrôle son travail et rédige un rapport d'intervention. Il (elle) effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens.

Il (elle) est chargé également d'assurer la sécurité liée à son intervention.

Il (elle) participe activement au respect de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Il (elle) reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il (elle) est le seul intervenant chez le client. Par conséquent, il (elle) doit effectuer son travail en complète autonomie et avoir le sens des responsabilités.

Son attitude est axée sur le service et la relation avec le client, notamment lorsqu'il (elle) doit lui expliquer l'utilisation de l'installation.

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables » intervient dans les secteurs suivants :

- Bâtiment : habitat individuel, habitat collectif, locaux tertiaires, locaux commerciaux,
- Industrie : locaux industriels.

ENTREPRISES

Le Bac Pro ICCER permet de travailler chez des installateurs dépanneurs ou dans des entreprises spécialisées en exploitation, maintenance ou maîtrise de l'énergie ou auprès de constructeurs d'équipements énergétiques et climatiques.

DUREE DE LA FORMATION

En fonction du cursus scolaire du candidat, un positionnement avec une responsable du CFA, en partenariat avec le cas échéant le futur employeur, sera effectué. A l'issue de celui-ci, un parcours en 1 ou 2 ans sera proposé au candidat. En fonction de l'effectif des apprentis, la formation sera assurée dans le cadre de la mixité des publics en partenariat avec le lycée professionnel de l'Institut d'Alzon.

Selon le planning annuel en 2 ans

- ✚ Classe de 1^{ère} : 17 semaines – Le reste en entreprise
- ✚ Classe de Terminale : 17 semaines – Le reste en entreprise

(Pour les PSH, possibilité d'aménagement de la durée de la formation)

MODALITES D'EVALUATION

- Évaluations diagnostiques, formatives et sommatives pendant la formation,
- 2 Bulletins intermédiaires et 2 bulletins semestriels envoyés aux entreprises,
- Obtention du diplôme par épreuves terminales et en CCF.
- Le CFA est habilité par le Rectorat pour faire passer les épreuves en CCF.



[Déroulé des épreuves terminales BAC PRO ICCER](#)

✚ La formation est réalisée uniquement de **façon complète** ; nous ne proposons pas de validation partielle.

DISPENSES ET EQUIVALENCES DE DROIT

Lors des inscriptions à l'examen du Bac Pro, les matières dispensées peuvent être accordées, selon le diplôme déjà obtenu et les volumes horaires non effectués au CFA seront donc effectués en entreprise. Les dispenses ne sont donc possibles que l'année du diplôme.

APRES LA FORMATION

Intégrer la vie active

- Entreprises d'installation, de dépannage,
- Entreprises spécialisées en exploitation, maintenance de l'énergie,
- Les constructeurs d'équipements énergétiques et climatiques.

Métiers :

Il débouche sur des emplois de technicien monteur ou de maintenance, de plombier, agent d'exploitation ou d'intervention du réseau gaz, opérateur de raffinerie, thermicien...

Poursuivre ses études après :

Après le Bac Pro ICCER, poursuite d'études vers des formations BAC + 2 :

- Un BTS Fluides, Energies, Domotique (FED), option Froid et Conditionnement de l'Air (FCA)
- Un BTS Maintenance des Systèmes (MS) option Systèmes Énergétiques et Fluidiques (SEF)
- Une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE en trois ans de type TSI (Technologies et Sciences Industrielles), pour intégrer une école d'ingénieur.

POUR ALLER PLUS LOIN SI CETTE FORMATION VOUS INTERESSE

 [Informations sur l'apprentissage](#)



Le référentiel de cette formation

 [Référentiel de formation ICCER](#)

Le livret d'Accueil de cette formation

 [Livret d'Accueil BAC PRO ICCER](#)

Le carnet d'apprentissage de cette formation

 [Carnet d'Apprentissage BAC PRO ICCER](#)

METHODES MOBILISEES POUR LA FORMATION

- Une équipe de formateurs dont les compétences sont **évaluées annuellement**, diplômés et expérimentés pour les domaines généraux, mais également pour les enseignements techniques et professionnels,
- **Cours théoriques** et mise en **application en atelier** au CFA et tout au long de la formation, vérifications des tâches et des missions en entreprise,
- **Évaluations** diagnostiques, formatives et sommatives,
- **Examen blanc** en fin de première et l'année de l'examen,
- **2 bulletins intermédiaires et 2 bulletins semestriels**, également envoyés aux entreprises.

Des moyens matériels pédagogiques mis à votre disposition :

- **Salles de cours avec vidéoprojecteurs,**
- **Salle informatique et CDI Enseignement supérieur + accès à Scholarvox,**
- **Un atelier du pôle énergie avec de nombreuses machines pédagogiques.**

MODALITES DES INSCRIPTIONS

Nos inscriptions sont ouvertes **à partir de janvier** de l'année du début de formation (septembre) et jusqu'à **3 mois après**.

Téléchargez notre dossier de candidature sur notre site et renvoyez-le dûment renseigné avec toutes les pièces demandées au CFA.

Suite à la réception de ce dossier, vous aurez un RDV téléphonique / un entretien avec la Directrice du CFA et/ou la coordinatrice du CFA et/ou la développeuse de l'apprentissage sur votre cursus et vos projets professionnels.

Naturellement, vous pouvez nous joindre à tout moment pour des demandes de renseignements par mail secretariat.cfanimés@dalzon.com ou par téléphone au **04 66 04 28 72 (ligne directe)**.

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'incapacité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap : handicap.referentecfa@dalzon.com



[Accompagnement pour les apprentis en situation de handicap accueillis au CFA](#)

FRAIS DE LA FORMATION

L'apprenti(e) ne supporte aucun frais. C'est en effet l'employeur qui effectue les démarches pour obtenir un financement de la part de l'OPCO (opérateur de compétences) dont il (elle) dépend.

L'OPCO prend en charge le financement de votre formation au CFA.



[Informations sur l'hébergement](#)



[Informations sur la restauration](#)

ACCESSIBILITE ET ACCES

L'établissement est accessible pour les **personnes en situation de handicap**.

Transports :

- Bus : « liO » : nombreuses lignes de tout le département. Arrêt « Gare Routière Nîmes » <https://lio.laregion.fr/>
« Tango » : réseau des bus de l'agglomération nîmoise <https://www.tangobus.fr/>
- Train : Arrêt « Gare SNCF Nîmes centre »